



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/2024



ID : 045-214502536-20240409-D\_0028\_2024-BF

## COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

### Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

#### Séance du neuf avril deux mille vingt quatre

Département du Loiret

Arrondissement et canton  
de Pithiviers

**N° D\_0028\_2024**

Communauté de communes  
du Pithiverais

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	16	17

Date de la convocation : 5 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Vote	
Pour : 17	
Contre : 0	
Abstentions : 0	

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

**Étaient présents :** Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoints, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, MENARD Éric, PERON Corinne, PERRETIN Jean-François.

**Absents excusés :** Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris

**Absents :** Monsieur LANGUILLE François – Monsieur PELLERIN Cyril

**Secrétaire de séance :** Madame CHARBONNIER Martine

#### **Budget principal de la commune – vote du compte administratif 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2313-1 modifiés relatifs à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ainsi que leur publicité,

Vu la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2023 du budget de la commune de Pithiviers le Vieil fait apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 978 085.27	1 001 219.22
Dépenses	1 491 020.37	1 057 776.50
<b>Total exercice</b>	487 064.90	- 56 557.28
Résultat antérieur reporté	1 374 221.85	- 538 245.85
Part affecté à l'investissement	- 641 245.85	
Résultat cumulé	1 220 040.90	-594 803.13

Considérant qu'il est constaté un résultat de clôture après intégrations des résultats antérieurs de 1 220 040.90 € (un million deux cent vingt mille quarante euros et quatre-vingt-dix centimes) en fonctionnement et un déficit de -594 803.13 € (cinq cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent trois euros et treize centimes) en investissement.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/2024

S<sup>2</sup>LO

ID : 045-214502536-20240409-D\_0028\_2024-BF

Considérant les résultats concordants du compte administratif 2023 du Président et du compte de gestion dressé par le Receveur

Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance au moment du vote, et après élection de Madame CHARBONNIER en qualité de présidente de séance.

LE CONSEIL ENTENDU L'EXPOSÉ DE LA PRESIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- APPROUVE et VOTE à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget de la commune de Pithiviers le Vieil en parfaite concordance avec le compte de gestion

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

